



7 décembre 2011

Conférence de presse

Le CESE vote son rapport annuel sur l'état de la France en 2011

Séance du 14 décembre 2011

Le décret du 29 décembre 2010 portant organisation du Conseil économique, social et environnemental (CESE) prévoit que la section de l'économie et des finances établisse un **rapport annuel sur l'état de la France**. Dans ce premier exercice, le rapport rend compte de l'évolution de notre pays dans les champs économique, social et environnemental en s'appuyant notamment sur les indicateurs de développement durable. Il est chapeauté d'un projet d'avis qui, outre ses recommandations pour nos politiques nationales, ajoute une focalisation concernant l'état moral des français.

Dans la partie générale du projet d'avis, sur la **situation économique, sociale et environnementale de la France**, le CESE analyse la convergence de plusieurs crises, qui se combinent et constituent au total une crise systémique. Dans ce contexte, le CESE recommande de s'appuyer sur les atouts de notre pays pour bâtir un avenir autour d'une vision et d'un espoir collectifs, dans un contexte de globalisation et avec l'appui de l'Europe. Cinq préconisations pour l'action en sont tirées concernant la priorité pour les investissements d'avenir, la prise en compte des signaux prix, la réforme des prélèvements obligatoires, la promotion d'une consommation durable, et la mesure du bien-être, l'ensemble dans une perspective de compétitivité, d'équité et de soutenabilité.

Dans sa focalisation sur **l'état moral des français**, le CESE dresse tout d'abord un constat, réalisé sur la base de nombreuses enquêtes : les Français manquent d'optimisme et sont peu confiants dans l'avenir collectif à un moment où des évolutions géopolitiques, économiques et sociétales majeures modifient le monde et engagent une ère nouvelle. Sur la base de ce constat, le CESE fait une série de préconisations pour y remédier. La période actuelle de rupture impose de restaurer la confiance dans nos atouts, dans l'action publique, ou encore dans

l'entreprise, pour parvenir à dégager des solutions intégrant les enjeux du long terme, sans pour autant éluder le diagnostic, tout en s'assurant que les citoyens puissent juger de la pertinence des choix collectifs opérés.

Le projet d'avis de la section de l'économie et des finances
sera soumis au vote en séance plénière
le **14 décembre 2011** au Palais d'Iéna.
(Séance ouverte au public)

Cette séance sera précédée d'un **point presse à 12h**,
en présence du Président du CESE Jean-Paul Delevoye,
du président de la section de l'économie et des finances
Hugues Martin, et des rapporteurs du projet d'avis André-
Jean Guérin et Yves Zehr.

Vous êtes cordialement invité(e) à cette conférence de presse et pouvez vous inscrire dès à présent à l'adresse presse@lecese.fr

Contact presse

presse@lecese.fr
Sylvaine COULEUR - 01.44.69.54.05 - 06.99.37.63.48 | sylvaine.couleur@clai2.com
ou Charles SAVREUX - 01.44.69.54.12 | charles.savreux@clai2.com

Conseil Economique Social et Environnemental
9, place d'Iéna - 75775 Paris cedex 16
www.lecese.fr